



TRIAL de LOOZE

REGLEMENT PARTICULIER

Page 1 / 2

- 1) Nom de l'épreuve : **TRIAL DE LOOZE (LOOZE 89300)**
- 2) Capacité : National
Championnat de France de Trial Historique
Championnats de BOURGOGNE et de CHAMPAGNE ARDENNE
Le nombre de pilotes est limité à 120.
- 3) Date : Dimanche 8 juillet 2012

4) Catégories admises :

Règles du championnat de France de Trial Historique						
Catégories admises	Couleur des flèches	Nombre de tours	Nbre Tours pris en compte pour classement	Motos	Heure 1 ^{er} départ	Ordre des départs
Pré 65	Noir	3	2	Antérieure à 1965	9h00	1er
Critérium Biamortisseur	Noir	3	2	Postérieure au 01/01/65	9h00	2ème
Critérium Monoshock/disques	Noir	3	2	Postérieure au 01/01/65	9h00	3ème
National Biamortisseur	Jaune	3	2	Postérieure au 01/01/65	9h00	4ème
National Monoshock/disques	Jaune	3	2	Postérieure au 01/01/65	9h00	5ème

Règles du championnat de Ligue						
Catégories admises	Couleur des flèches	Nombre de tours	Nbre Tours pris en compte pour classement	Âges des pilotes	Cylindrée moto	Heure 1 ^{er} départ
S1	Bleu	3	2	> 18 ans	libre	Après Motos Classiques
Open	Bleu/Vert	3	2	Si <18 ans	125cc (*)	Après Motos Classiques
S2	Vert	3	2	Si <18 ans	125cc (*)	Après Motos Classiques
S3+	Vert/Jaune	3	2	Si <18 ans	125cc (*)	Après Motos Classiques
S3	Jaune	3	2	Si <18 ans	125cc (*)	Après Motos Classiques
S4+	Jaune/Noir	3	2	Si <18 ans	125cc (*)	Après Motos Classiques
S4 ou loisirs	Noir	3	2	Si <18 ans	125cc (*)	Après Motos Classiques
MT1	Jaune/Noir	2	2	7 à 11ans	80cc	Après Motos Classiques
Challenge Éducatif	Noir	2	2	6 à 11ans	80cc	Après Motos Classiques

5) Règlement :

Épreuve inscrite au calendrier de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) sous le n°168.

Épreuve conforme aux Règles Techniques et de Sécurité édictées par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM).

Épreuve conforme au règlement du Championnat de Bourgogne 2012 (www.ligue-moto-bourgogne.org).

6) Pénalisations :

Les pénalités seront attribuées conformément aux barèmes de la FFM.

7) Parcours :

- Terrain de 15 km composé de 12 zones « non stop ».
- Départ et arrivée auront lieu à LOOZE (89300) rue du Château.
- Le premier départ 9h00 // Le dernier départ 11h00.
- Le temps imparti sera de 7 heures pour l'ensemble des 3 tours.

8) Contrôle des engagements :

- Sur l'aire de départ : le dimanche de 8h30 à 11h00.
- **Casque homologué et bottes obligatoires**
- **Protections dorsales et ventrales obligatoires pour les pilotes de moins de 18 ans et recommandées pour les autres.**
- Documents obligatoires : licence FFM, permis et/ou CASM, assurance RC pour la moto.
- Licence une épreuve sur place.

Trial Club de LOOZE (FFM – C2778)

19, Chemin Beauregard - Hameau de Beaudemont - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE

Tél. : 06 11 72 13 77

Email : gilles.foucherot@club-internet.fr

SIRET: 502 973 605 00012



TRIAL de LOOZE

REGLEMENT PARTICULIER

Page 2 / 2

9) Droits d'engagements :

- Inscription 15 € (Pilotes âgés de 6 à 11 ans).
- Inscription 25 € (Pilotes de 12 ans et plus).
- Supplément de 5 € si l'engagement a lieu le jour de l'épreuve.

10) Jeunes pilotes « Challenge Éducatif » :

L'organisation met en place un Challenge Éducatif aux pilotes âgés de 6 à 11 ans aux conditions obligatoires suivantes :

- Guidon d'or ou d'argent et licence JC
- Autorisation parentale signée
- Éducateur ou Assistant pilote disposant d'une licence NCB ou LAP

11) Assurance :

L'organisation a souscrit une assurance RC pour les manifestations sportives auprès de : ALLIANZ ASSURANCES.

12) Classement :

Un classement indépendant sera effectué pour chaque catégorie.

13) Réclamation :

Toute réclamation devra être remise par écrit dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course, et lui uniquement, accompagnée d'un chèque de 75 €.

14) Remise des prix :

Elle aura lieu sur place dès que les classements seront établis.

15) Important :

Les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement les instructions données par les organisateurs, à suivre le parcours fléché et à respecter l'environnement et les usagers dans les chemins empruntés.

Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement, s'engage à le respecter et à subir les sanctions qui pourraient être prises à son égard pour tout manquement à la discipline lors de l'épreuve.

L'utilisation de tapis environnementaux est obligatoire dans le parc coureur, au moment de l'entretien et du remplissage de la moto.

16) Officiels :

DIRECTEUR DE COURSE : Gilles FOUCHEROT (OFF 026558)

COMMISSAIRES SPORTIFS : Jean-Marie MORIN (OFF 172754)
Laure FOUCHEROT (OFF 216552)
Valérie HUGUENIN (OFF 150067)

COMMISSAIRES OZT : Isabelle FOUCHEROT (OFF 119471)
Jean-Jacques QUILLON (OFF 132407)
Bruno HUGUENIN (OFF 013141)
Alain ZLOCH (OFF 150072)

17) Renseignements et Inscriptions :

Gilles FOUCHEROT
19, chemin Beauregard
89500 BEAUDEMONT
Tél. : 03 86 87 32 92 ou 06 11 72 13 77
Email : gilles.foucherot@club-internet.fr

18) Délégué à l'environnement :

Laure FOUCHEROT

Fait à LOOZE le 28 novembre 2011